



**SEANCE ORDINAIRE du COMITE SYNDICAL
LUNDI 5 MAI 2008 – 18 H 30
Siège du SIVOM – PARENTIS-en-BORN**

COLLEGE TRAITEMENT

Président de séance : Monsieur René TEULE, Doyen d'âge, puis Monsieur Yves GUEDO, Président du SIVOM.

Nombre de délégués en exercice : 45

Présents : 43.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GRANDS LACS : MMES. Claude PELAT, Muriel CARRERE, MM. Daniel PONS, Alain DELOUZE, Alain DUDON, Guy DUCOURNAU, Raymond LAVIELLE, Patrick SOUBIELLE, Jean-Marc STEFENELLO, Gilles LABORDE, Patrice SOUALLE, Yves GUEDO, Jean-Jacques CAPDEPUY, Marc DUCOM et Vincent CASTAGNEDE,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIMIZAN : MMES. Christine DUMEN, Martine TREZZI, Carine SOURGEN, MM. Jean-Pierre FROUSTEY, René TEULE, Philippe BARBE, Max BANQUET, Jean-Marc BILLAC, Francis MAGNALDI et Jacques LAMOTHE,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PISSOS POUR LIPOSTHEY : Monsieur Christian HARAMBAT,

ESCOURCE : Monsieur Robert DROUHAULT,

LABOUHEYRE : MM. Antoine HUICI, Olivier DUBROUS et Jean-Pierre TECHENE,

LUË : Madame Patricia CASSAGNE,

MEZOS : Monsieur Bernard BRUSTIS,

SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES DECHETS DE LA HAUTE LANDE : Madame Rose Marie ABRAHAM, MM. Henri BARTH, Richard VEZZOLI, Jean-Claude DEYRES, Éric MENGUY, Jean-Edmond RODES, Éric SAINT SEVER, Pierre DARMANTE et Bernard CHATELIER,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PISSOS : MM. Jacques LAFFITTE et David DURCI.

Absents excusés : 2.

SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES DECHETS DE LA HAUTE LANDE : Monsieur Dominique CITRAIN donne pouvoir à Monsieur Jean-Claude DEYRES,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PISSOS : Monsieur Michel DUVERGER.

Secrétaire de séance : Madame Carine SOURGEN.

Après avoir fait l'appel des délégués et installé le Comité Syndical, Monsieur René TEULE fait l'allocution suivante :

Mesdames et Messieurs Chères et Chers Collègues,

Je voudrais ici rendre un hommage vibrant au Président Paul GRIMBERG pour l'œuvre qu'il a accomplie dans tous les mandats qu'il a avec constance défendus ici et ailleurs.

Le privilège de l'âge, avantage somme toute peu enviable, me vaut l'honneur, pour un instant d'occuper ce fauteuil.

Occuper ce fauteuil c'est somme toute facile ; vous infliger un discours c'est plus difficile. Mais il y a la tradition à laquelle il me faut céder et j'aurais mauvaise grâce à tarder davantage.

Dans quelques instants notre nouveau Président quel qu'il soit vous dira quel programme va s'offrir à notre activité.

Pour que celle-ci soit féconde, il faut que chacun de nous apporte son entier concours à l'œuvre commune. Il en sera ainsi car je sais que tous, nous avons l'unanime souci de la bonne gestion des intérêts qui nous sont confiés.

Mais ce souci serait vain, nos efforts seraient bien vite annihilés si nous cédions à la passion partisane.

Vous ne voudriez pas, mes chères et chers collègues, que l'on puisse vous le reprocher.

Parmi les vertus justement appréciées en démocratie, en est-il une plus belle que la tolérance ?

En est-il une qui soit plus française, plus républicaine ?

Le respect des droits de chacun, la croyance en la sincérité d'autrui, comme de ses idées même opposées, la liberté d'expression, sont le gage indispensable du libre jeu de nos institutions.

De quelque horizon politique que nous soyons venus, nous ne devons plus être ici que des collègues animés d'un même désir de bien faire et de réaliser les aspirations communes.

Egaux en droits, nous le serons aussi en devoirs, et je suis sûr que vous voudrez placer vos débats sous le signe de cette impartialité et de cette tolérance, que la nation française a toujours données en exemple au monde.

Permettez à votre Doyen de vous exprimer ses remerciements pour la sympathie avec laquelle vous avez bien voulu l'écouter, en vous adressant les vœux qu'il forme pour la bonne marche des travaux de notre assemblée.

Vive le SIVOM. Vive chacune et chacun de nos villes ou bourgs réunis.

Élection du Président du SIVOM

Après désignation de Carine SOURGEN et Guy DUCOURNAU comme scrutateurs, Monsieur TEULE fait appel à candidature pour le poste de Président. MM. Yves GUEDO et Jacques LAMOTHE sont candidats. Il est procédé à l'élection par vote à bulletins secrets, après passage à l'isoloir. Monsieur **Yves GUEDO** est élu Président à la majorité absolue, au premier tour, par 23 voix sur 44 et immédiatement installé.

Monsieur GUEDO remercie ses collègues de la confiance qu'ils lui accordent, souligne le travail accompli par son prédécesseur, comme l'a décrit Monsieur TEULE dans son discours. Il entend apporter sa pierre à l'édifice, dans la bonne entente et pour le bien de toutes les communes et de l'environnement.

Choix du nombre de Vice Présidents

A l'unanimité, le Comité Syndical reconduit le nombre de Vice Présidents fixé au cours du mandat précédent : 5.

Élection des Vice Présidents

Elle se fait à mains levées, Monsieur TEULE faisant remarquer que si plusieurs candidats se présentent pour le même poste, il faudra voter à bulletins secrets.

1^{er} Vice Président : élu à l'unanimité Monsieur **Jacques LAMOTHE**.

2^{ème} Vice Président : élu à la majorité absolue (43 voix sur 44) Monsieur **Daniel PONS**.

3^{ème} Vice Président : élu à l'unanimité Monsieur **Jacques LAFFITTE**.

4^{ème} Vice Président : élu à l'unanimité Monsieur **Jean-Marc BILLAC**.

5^{ème} Vice Président : élu à la majorité absolue (19 voix sur 44 avec 1 nul et 9 blancs) Monsieur **Philippe BARBE** face à Monsieur Bernard BRUSTIS.

Choix du nombre des autres membres du Bureau Syndical

Le nombre de 4 est retenu à l'unanimité.

Élection des autres membres du Bureau Syndical

Sont élus à l'unanimité Madame **Patricia CASSAGNE** et MM. **Lucien MOUGIN**, **Alain DELOUZE** et **Patrick SOUBIELLE**.

La séance est levée à 19 h 55.